

Développement durable et solidaire

Pourquoi l'Agenda 21 de Plœmeur ?

Après avoir conduit plusieurs actions s'inscrivant dans une démarche de développement durable et solidaire, la commune de Plœmeur a souhaité franchir une étape supplémentaire en apportant un cadre commun à l'ensemble de ses politiques publiques par l'élaboration d'un Agenda 21.

5 finalités à prendre en compte

- **La lutte contre le changement climatique**, protection de l'atmosphère
- **La préservation de la biodiversité**, des milieux et des ressources naturelles
- **L'épanouissement** de tous les êtres humains
- **La cohésion sociale** entre territoires et entre générations
- **Le développement** suivant des modes de production et de consommation responsables.

“Le développement durable, c'est tout simplement la condition nécessaire pour réussir sa vie au XXI^{ème} siècle”

(Pierre Radanne)

3 raisons de faire un Agenda 21

- **Une démarche valorisante pour le territoire**
qui donne plus de cohérence aux actions locales qui identifie le territoire au regard des politiques départementale et régionale...
- **Une démarche citoyenne**
mise en œuvre par une démocratie participative et de proximité qui permet une approche concertée et partagée
- **Un projet politique structurant**
qui apporte des réponses aux problèmes locaux et globaux qui donne du sens à l'action publique et de l'espoir à la population

Une démarche en 5 étapes

- **Culture commune du développement durable**
Septembre à décembre 2009 (pilotage, conférence, sensibilisation)
- **Réalisation d'un diagnostic du territoire**
Décembre 2009 à mars 2010
- **Définition des enjeux et des objectifs de l'Agenda 21**
Mai à juillet 2010 (visite, ateliers ouverts à la population)
- **Proposition d'un programme d'actions**
Septembre - Décembre 2010
- **Rédaction de l'Agenda 21** Janvier - Février 2011
- **Présentation au public** Février 2011

Lancement de l'Agenda 21 de Plœmeur

- Réunion publique à Océanis le jeudi 3 décembre à 18h30



Ce logo identifie l'ensemble des actions de la commune qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable. Les trois personnages représentent les axes majeurs de l'Agenda 21 : l'économie, le social et l'écologie dans un objectif équitable, viable et vivable.



Intégrer les gestes éco-citoyens

Valeur du développement durable et solidaire

Pour lutter contre la pollution de l'air, du sol et de l'eau, pour atténuer l'effet de serre et éviter d'utiliser toutes les ressources naturelles de la Terre sans renoncer à notre qualité de vie un nouveau principe de développement a été imaginé : le développement durable et solidaire.

Les gestes citoyens :

C'est un geste banal de la vie de tous les jours qui va prendre en considération les valeurs du développement durable. Les gestes citoyens et écologiques, chacun peut les accomplir très facilement dans sa vie quotidienne. Ils se font à la maison, au travail, à l'école, en faisant ses courses ou son marché, dans ses déplacements, en faisant son jardin, en vacances...

- Éteindre les lumières,
 - Économiser l'eau,
 - Utiliser des transports propres,
 - Trier ses déchets,
 - Consommer de façon responsable...
- Les actions sont multiples, en voici quelques-unes, vous pouvez nous proposer de nouvelles attitudes pour préserver la planète, garantir ainsi la qualité de vie des générations à venir.

La marche à pied et le vélo sont de saines activités

Se déplacer à pied ou à vélo est aussi bon pour la santé que pour l'environnement.

Avoir un comportement écocitoyen à l'école, au collège ou au lycée, c'est facile !

Il s'agit de prendre conscience des gestes et des attitudes que l'on peut améliorer, et qui vont dans le sens du développement durable. Se rendre à l'école en transports propres, utiliser des fournitures scolaires écologiques et économiser le papier, participer avec les enseignants à des projets pédagogiques sur l'environnement et la citoyenneté, s'impliquer dans la vie de l'école...

Les déchets qui font mon compost

Épluchures hors agrumes, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, os, arêtes...

Les déchets de jardin, tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...

Les déchets de la maison en général, essuie-tout, cendres de bois, sciure, copeaux, plantes d'intérieur...

Bien trier pour bien recycler

Le tri des déchets est un acte volontaire indispensable pour l'environnement et c'est dans la cuisine qu'il commence. Chacun d'entre nous doit suivre les consignes de tri de sa commune pour ne pas perturber le recyclage.

A la maison, tous nos gestes ont des répercussions sur l'environnement

Ce sont des actions que nous faisons mécaniquement, sans réfléchir à leurs conséquences environnementales ou sociales, par exemple : laisser les appareils électriques en veille, ne pas éteindre les lumières lorsque l'on sort d'une pièce, laisser le chauffage à une température élevée, laisser couler l'eau du robinet.

Toutes ces actions passives peuvent paraître anodines à l'échelle d'un foyer : il s'agit de prendre conscience que chaque action de chaque citoyen est importante.

Les lampes, basse consommation (LBC)

D'une durée de vie jusqu'à 10 fois supérieure aux ampoules à incandescence, les LBC ou "fluo compactes" consomment 5 fois moins d'électricité.

Un éclairage maîtrisé, c'est autant d'électricité économisée : il vaut mieux réserver les LBC 15/20W pour le coin lecture par exemple. Les LBC 9 W suffiront près du téléviseur ou de l'ordinateur. Proscrire les lampes halogènes très gourmandes (300/500 W).

Baisser le chauffage

Avoir le réflexe de baisser le chauffage, c'est réduire sa facture, économiser l'énergie et diminuer les émissions de gaz à effet de serre ! 19°C à 20 °C suffisent amplement dans votre salle de séjour et 18°C dans la chambre (16°C la nuit).

Chaque degré supplémentaire augmente la consommation énergétique de 7 à 11 %. Installez un système de régulation pour votre thermostat, afin de maintenir la température de la pièce en fonction de la température extérieure. Vous économiserez 10 à 25 % d'énergie, par rapport à un système de chauffage non régulé.